

# Epilogues

## 2 - Après la tourmente...

A l'exception de l'un d'entre eux, sur lequel nous allons revenir, les acteurs et témoins de cette « histoire de haine » continuèrent un chemin plus ou moins paisible.

Quatre des membres du Conseil de l'Ordre qui avait exclu **Lucien Breitman** figurèrent dans le nouveau Conseil Départemental nommé par le Préfet : les **Drs Gamard, Audy, Laurent et Marteville**.

Le Dr **Gamard**, secrétaire et l'une des chevilles ouvrières des organisations médicales des années 30 et de l'Occupation, apporta son soutien à la veuve de l'ex Président de l'Ordre départemental : le courrier qu'il lui adresse en décembre 1951 à titre d'« ancien secrétaire du Comité médical de Libération » est un vigoureux plaidoyer en faveur de **Jean Montagne**, « certifi[ant] que personne, quel que soit son patriotisme, n'aurait pu se conduire mieux qu'il ne l'a fait dans les mêmes circonstances »<sup>1</sup>. Nommé Maire de Montoire à la libération, il conserva la fonction aux élections d'avril-mai 1945, à la tête d'une liste que le Préfet estimait « très orientée à gauche » –lui-même étant étiqueté sur le tableau préfectoral « radical-socialiste ».

Le Dr Louis **Laurent** : on l'a vu témoigner à Romorantin et réaffirmer son hostilité –pour le moins– à son « confère » **Breitman**.

Le Dr **Marteville**, qui avait retrouvé sa place de médecin-chef après la révocation de son confrère « juif et communiste » en juillet 1941, l'occupait toujours à la Libération, en dépit d'un âge avancé<sup>2</sup>. C'est même lui qui reçut la médaille militaire attribuée à l'Hôpital de Romorantin, avec la citation suivante : « Sous l'énergique impulsion de son directeur, [le docteur **Marteville**] (...) le personnel de l'Hôpital mixte de Romorantin a prodigué pendant trois mois d'opérations, des soins attentifs aux blessés des FFI (...) ». Le discours qu'il adressa à cette occasion au Maire de Romorantin commençait par cette proclamation : « La Résistance est la plus pure émanation du patriotisme... » et exaltait « cet esprit de devoir envers la Patrie » qui « se manifesta largement dès 1940 » - sans citer, évidemment, celui qui fut médecin-chef jusqu'en juillet 41<sup>3</sup>... La cérémonie ayant eu lieu quelques jours avant la plainte contre lui de **Breitman**, on comprend mieux pourquoi celui-ci s'est décidé à la déposer près de deux mois après son retour, mais aussi à quel point elle était décalée ...

---

<sup>1</sup> -ADLC – 1375 W 58

<sup>2</sup> -Il a alors 75 ans

<sup>3</sup> -La cérémonie est décrite dans « La Sologne Libre », organe des Résistants de la région de Romorantin, sous le titre « **Le Devoir à l'Honneur** » (20 juillet 1945) (ADLC – Per 228)

La trace du Dr **Maurice Luzuy**, est particulièrement ténue aux lendemains de la Libération : par deux fois, le Préfet réclama une enquête sur lui<sup>4</sup> mais rien ne s'ensuivit, tout au moins, aucune pièce de cette période ne figure dans le dossier des Renseignements Généraux à son nom versé aux Archives départementales<sup>5</sup>. Il occupa ensuite les plus hautes fonctions dans l'Ordre républicain et ni sa réputation ni son autorité ne furent discutées.<sup>6</sup>

**Roland de Moustier** ne fut Maire, nommé, de Romorantin que 2 ans. En Avril 1943, un arrêté préfectoral le suspendit en raison « *de son éloignement de la commune et de ses absences répétées* » -mais en réalité sur l'ordre des Allemands qui lui reprochaient sa « *mauvaise volonté* » dans le recrutement de travailleurs pour l'Allemagne<sup>7</sup>. Il regagna son Doubs natal<sup>8</sup>, s'y fit élire Député à la Libération et sans discontinuer jusqu'à la fin de la IVème République. Maire, élu cette fois, de Cubry, il présida le Conseil général du Doubs, comme, avant lui, son père et son grand-père. On ne le revit plus en Loir-et-Cher, sauf pour s'intéresser aux établissements Normant dont il était administrateur. Sa biographie officielle<sup>9</sup> ne fait pas état de sa nomination par Vichy à la Mairie de Romorantin, ni de la plainte déposée contre lui par l'ex « *déporté politique* » **Breitman**...

Le Bâtonnier **Charles Simon** a été accusé de collaboration par les Résistants, à tel point que l'abbé Guillaume le cite, en 1946, parmi les « *condamnés à mort par la Résistance* » : il n'aurait dû la vie qu'au démantèlement par les Allemands du réseau de résistance « Prosper »<sup>10</sup>. Il défendit de nombreux accusés dans les procès d'épuration et ses plaidoiries déclenchèrent parfois de violentes manifestations parmi les anciens Résistants et Déportés : l'une d'elle nécessita l'intervention de la police pour évacuer la salle d'audience<sup>11</sup>. Mais, bien que l'Amicale des Déportés ait, selon le Commissaire de police de Blois, demandé sa radiation du barreau, il ne fut jamais poursuivi, ni même objet d'une enquête. D'une part, aucun acte ne pouvait lui être reproché, d'autre part, comme d'ailleurs la plupart des notables du département, il s'était tenu à l'écart des mouvements pro-allemands<sup>12</sup>. On le retrouve ensuite défendant vigoureusement la mémoire de son gendre, le Dr **Jean Montagne**, Président du Conseil de l'Ordre qui avait exclu **Lucien Breitman**. *Assassiné*, proclama sa veuve ; *exécuté*, rectifièrent les milieux résistants.

---

<sup>4</sup> -En particulier le 18 novembre 1944 (ADLC – 1375 W 138)

<sup>5</sup> -Dans ADLC – 1696 W 5 (dossiers des Renseignements Généraux actuellement non communicables)

<sup>6</sup> -Militant d'extrême-droite avant la guerre, il était alors plaisamment appelé « *chirurgien-boxeur* » par le Dr Gamard . ADLC 2469 W 2

<sup>7</sup> -ADLC 1375 W 56

<sup>8</sup> -Son père, Sénateur puis Député du Doubs fut Président du Conseil Général ; il fit partie des « 80 » qui refusèrent les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain le 10 juillet 1940, et, Résistant, mourut au camp de Neuengamme où les Allemands l'avaient déporté en 1944. (sources : [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr))

<sup>9</sup> -On la trouve dans la partie historique du site de l'Assemblée Nationale (voir note 4)

<sup>10</sup> -Paul Guillaume, *La Résistance en Sologne*, ed. Loddé, 1946 (pages 23-24)

<sup>11</sup> -Il défendait alors la femme accusée d'avoir dénoncé Yvonne Chollet, une institutrice de Vendôme, morte en déportation.

<sup>12</sup> -Son fils, en revanche, fut poursuivi : responsable du parti collaborationniste franciste, il se signala par des actions à Blois (remplacement du buste de Marianne à la Mairie par celui de Pétain) ; en 1944, en rupture de collaboration, il aurait participé à un maquis de la Creuse. Traduit devant la Chambre Civique d'Orléans, il fut finalement réhabilité.

## *...entre le médiocre et l'ennui...*

**Lucien Breitman** reprit sa vie politique puis professionnelle ; élu, avant son retour de déportation, Maire de Mennetou-sur-Cher, il devint ensuite, dès le 1<sup>er</sup> tour de l'élection, Conseiller Général du canton de Romorantin. Mais sa popularité locale intacte<sup>13</sup> ne le conduisit pas plus loin, en raison en particulier de son engagement déterminé aux côtés des communistes : **Robert Mauger** d'abord, Député-Maire de Contres et président du Comité Départemental de Libération, puis un « pays », **Kléber Loustau**, sous-préfet de Romorantin à la Libération, l'un et l'autre vigoureusement opposés aux frères-ennemis communistes, le reléguèrent au second plan.

Dès le mois d'août 1945, à peine rentré de déportation, **Breitman** avait participé à un « *meeting communiste* » à Romorantin et il aurait conclu son intervention par : « *Avec les communistes jusqu'au bout contre le fascisme qui lui n'a pas désarmé* »<sup>14</sup>... A l'automne suivant, quand les communistes faisaient campagne pour fusionner leur parti avec la SFIO, il était aux côtés de **Lucien Jardel**, un des dirigeants communistes du département<sup>15</sup>, à un « *grand meeting* » électoral, à Salbris. Dans son rapport de quinzaine d'août 1945, le préfet note qu'au congrès départemental de la SFIO « *le Docteur Breitman récemment rapatrié de Dachau (sic)* » a « *fortement défendu et appuyé l'unité organique avec le parti communiste* »<sup>16</sup>. En septembre 1945, lors de la préparation des élections à l'Assemblée Constituante, il précise au Ministre de l'Intérieur que « *M. Breitman proposera [à son parti, la SFIO] une liste commune avec les communistes* ». Et, ajoute-t-il, « *Il est symptomatique de constater que le dernier numéro du Travailleur [l'hebdomadaire régional du parti communiste] parle de M. Breitman comme d'un élu du parti ouvrier français*<sup>17</sup>. »

Redevenu Secrétaire fédéral de la SFIO, **Breitman** fut pourtant presque constamment mis en minorité aux « congrès » qui se succédèrent jusqu'en août 1947. Seul celui de février 1946 parut lui donner en partie raison, mais c'est l'absence du principal dirigeant, **Robert Mauger**, éloigné de la vie publique par une « congestion cérébrale », qui autorisa ce bref et vain succès<sup>18</sup>. En juin 47, il démissionna une première fois de sa fonction – démission reprise jusqu'au congrès d'août 1947. La donne avait changé : **Robert Mauger**, mis hors-jeu par la maladie, puis par une affaire jugée trouble de relation avec un policier allemand, avait été remplacé à la tête des socialistes départementaux par le sous-préfet de Romorantin, **Kléber Loustau**, devenu député en juin 46; les communistes, exclus du

---

<sup>13</sup> -Il obtint 52,5 % des voix dans l'ensemble du canton et un triomphe à Romorantin (plus de 60 %)

<sup>14</sup> -Rapport du commissaire de police de Romorantin, 27 août 1945 (ADLC – 4 W 253)

<sup>15</sup> -Lucien Jardel, fils du Maire (droite modérée) de Bracieux, était également responsable du Front National et, à ce titre, vice-président du Comité Départemental de Libération. (« Le Patriote », journal du Front National du Loir-et-Cher, n° du 30 septembre au 6 octobre 1945 –ADLC PER 173.)

<sup>16</sup> -Unité largement repoussée par 72 voix contre 8 (ADLC – 4 W 14)

<sup>17</sup> -Le Parti Ouvrier Français fut fondé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par Paul Laffargue ; il disparut au début du XX<sup>ème</sup>. C'est sous ce nom que les communistes tentent l'opération de « fusion organique avec la SFIO.

<sup>18</sup> -Le congrès vote pour un rapprochement avec le parti communiste –mais sous conditions ; une manifestation commune réunit communistes et socialistes pour commémorer la mort de ...Lénine.

gouvernement en mai, étaient entrés dans l'opposition ; et, naturellement, le congrès ne pouvait qu'entériner le refus socialiste d'unité organique avec eux. Le 17 septembre 1947, **Breitman** démissionna pour de bon, et quitta la SFIO.

Défait –et sans doute blessé – sur le plan politique, il dut en même temps affronter une autre épreuve, celle d'une rumeur sur ses années de déportation. Avant même son retour, le préfet avait noté qu'« *une forte campagne [avait] été faite contre lui, malgré son absence, par antisémitisme* » et qu'il avait ainsi été mis en ballottage lors de l'élection municipale de Mennetou/Cher, commune dont il était maire avant-guerre<sup>19</sup>. « *Au sein même du parti socialiste* », note un rapport des renseignements généraux, son retour « *n'a pas été salué avec enthousiasme* »<sup>20</sup>. En tout cas, pressenti par les Jeunesses Socialistes pour présider la cérémonie de commémoration de la mort de **Maurice Olivier**, ancien maire SFIO de Blois, il aurait soumis son accord à la cessation des « *bruits dont il [était] l'objet* »<sup>21</sup>, preuve qu'il prenait la chose au sérieux et qu'il en était affecté.

La période qui suit l'occupation est riche de rumeurs, de mises en cause, qui signent le trouble et les divisions de la société, nullement guéris par la Libération, et que le Commissaire de la République pour la Région d'Orléans résume en un « *malaise profond* » dans son dernier rapport au Ministre de l'Intérieur<sup>22</sup>. Les Renseignements généraux sont des grands consommateurs de « *bruits* » et alimentent ainsi une hiérarchie avide de connaître tout ce qui peut influencer la société : la rumeur qui aurait été lancée début juillet 45 par un « *déporté politique de Tours à son passage à la gare de Blois* » aurait « *partagé l'opinion* » romorantinaise, là où **Breitman** était le plus populaire, et trouvé une écoute jusque chez des « amis » politiques.

En cause, selon ce même rapport, « *son activité en Allemagne [qui] n'a[urait] pas été correcte.* » Mais, ajoute le Commissaire, « *on dit* » –le « on » des RG désigne habituellement leurs informateurs, dans ce cas sans doute les socialistes les moins hostiles à **Breitman** –*que ce bruit a été lancé par certains de ses confrères qui tiendraient à éliminer à la fois sa concurrence et les recherches sur son départ en Allemagne* »<sup>23</sup> [souligné par moi]. Si cette interprétation des RG est conforme à l'opinion locale, il est possible que cela l'ait convaincu de déposer ses trois plaintes, près de deux mois après son retour. Voulait-il ainsi casser la rumeur et contraindre ses adversaires locaux, médecins compris, à interrompre une éventuelle campagne contre lui ?

Peine perdue : un an plus tard, la situation n'avait semble-t-il guère évolué puisque la note d'analyse des RG affirme toujours qu'il a été « *accueilli assez fraîchement par les milieux socialistes* ». La rumeur eut beau ensuite être « *considérablement amoindri[e] à Romorantin* » et sa popularité locale restée forte, il sembla accuser le coup : en remettant sa démission, il

---

<sup>19</sup> -Rapport du préfet : résultats des élections municipales, avril-mai 1945 (ADLC – 3 W 367)

<sup>20</sup> -Rapport (non signé) du 23 mars 1946 : « Les partis politiques en Loir-et-Cher » (ADLC – 4 W 254)

<sup>21</sup> -Note des RG du 10 juillet 1945 (ADLC – 4 W 255)

<sup>22</sup> -« Rapport général sur la situation générale, économique, politique et sociale » du 16 mars 1946 (Archives contemporaines du Loiret – 20 M 1024 [cote peut-être réactualisée])

<sup>23</sup> -Rapport des Renseignements généraux sur les partis politiques en juin 1945 –donc dès son retour de déportation. (ADLC – 1375 W 120)

évoquait, outre ses forts désaccords politiques, la tiédeur du soutien que les dirigeants SFIO lui avaient apporté à l'occasion des « *attaques dont il a[vait] été l'objet en ce qui concerne son séjour dans les camps de déportation* »<sup>24</sup>. La rumeur poursuivait son chemin d'autant plus aisément que ses adversaires politiques y faisaient ouvertement allusion. En mai 1946, le dirigeant de la droite départementale lui demande ainsi en pleine réunion publique « *où en est son dossier* ». Certes, note le policier rapporteur, « *les 50 % des auditeurs se lèvent et protestent* » mais **Breitman** doit alors se défendre, en appeler à l'action judiciaire et, dans le style qui semble être sa marque, proclamer qu'« *il aura l'honneur d'envoyer sa main sur « la gueule » de [son adversaire]* »<sup>25</sup>.

Cette flamboyance publique lui attirait les faveurs populaires et contribua à lui construire une vraie aura<sup>26</sup> mais son influence politique était désormais à peu près nulle : il renonça à toute candidature municipale à l'automne 1947 ou cantonale au printemps 1949. Le même volontarisme dont il faisait preuve à la SFIO le conduisit à adhérer à des organisations plus ou moins marginales – Action Socialiste et Révolutionnaire<sup>27</sup>, puis Union Progressiste<sup>28</sup>, toutes en rupture avec le socialisme de son ancien parti, et proches des milieux communistes.

Figure tonitruante et personnalité peu accommodante, **Lucien Breitman** affronte alors ses anciens camarades qui le traitent à peine mieux que ses confrères : une lettre du secrétaire fédéral SFIO qui lui a succédé met en garde les adhérents contre son « *action dissolvante* » et sa propagande de « *calomnie* » qui se situe, estime la lettre, entre le « *néo socialisme trotskiste* » et le « *communisme logomachique* »<sup>29</sup>... Plus cruellement sans doute, il se retrouve presque seul dans sa région d'implantation, le Romorantinais : coupé de sa famille politique d'origine, sa crédibilité est devenue si faible qu'un seul de ses anciens camarades SFIO est signalé l'accompagner dans sa rupture – un instituteur que les Renseignements généraux situent dans « *la tendance communiste* ». Dans les années 50, toujours proche de cette dernière, mais sans jamais y adhérer formellement, il fut un « *compagnon de route* », aux côtés d'une autre figure locale, l'avocat **Jean-Marie Piolé**, ancien secrétaire du MLN<sup>30</sup> : tous deux étaient appelés à siéger sur les tribunes et à prendre la parole dans des réunions du PC et de la CGT, contre le « *fascisme* » ou comme « *combattants de la paix* »<sup>31</sup>.

---

<sup>24</sup> -Lettre du Préfet au Ministre de l'Intérieur (20 juin 1947) ; on notera l'emploi du mot « *séjour* » pour nommer l'internement en déportation... (ADLC – 4 W 255)

<sup>25</sup> -Cette réunion publique est rapportée au Préfet du Loir-et-Cher par le Commissaire de police de Romorantin le 30 mai 1946. Le dirigeant de droite était Robert Bruynel, membre de plusieurs gouvernements de la IVème République, député puis sénateur du Loir-et-Cher jusqu'en 1974. (ADLC – 3 W 265)

<sup>26</sup> -Aura dont témoignent encore aujourd'hui maints souvenirs.

<sup>27</sup> -D'abord courant de la SFIO, transformé en parti en décembre 1947 par son dirigeant Yves Dechezelles.

<sup>28</sup> -Il regroupait des minorités issues de mouvements résistants et du parti radical-socialiste, en général proches du parti communiste comme Emmanuel D'Astier de la Vigerie ou Pierre Cot

<sup>29</sup> -Courrier de « *Lucien Gigaud, actuel secrétaire fédéral* » reproduit dans une note des Renseignements généraux du 6 février 1948 (ADLC – 4 W 255)

<sup>30</sup> -Le Mouvement de Libération Nationale regroupait les principaux mouvements résistants non communistes.

<sup>31</sup> -voir en particulier ADLC – 4 W 253

Le recueil de poèmes, composés au cours de ses années d'internement, se clôt sur un dernier et étrange texte, daté de l'extrême fin de son « séjour », pour reprendre le vocabulaire préfectoral, en Allemagne:

*Dernier jour (8 mai 1945)*  
(...)  
*Pendons la crémaillère*  
*Et reprenons l'aillère :*  
*Au revoir mon émoi.*  
*Le médiocre et l'ennui*  
*M'attendent dans la vie,*  
*Donc : Adieu, mon vrai moi.*<sup>32</sup>

Hors les qualités littéraires du texte, frappants sont les regrets ici exprimés ; au sortir de ce qui est considéré par tous comme un enfer, qu'était donc ce « vrai moi » après lequel semblait soupirer le déporté libéré, en même temps qu'il appréhendait « le médiocre et l'ennui » de sa vie à venir ? Était-ce le cri du cœur – peu banal dans ces circonstances – qui accompagne l'arrachement à un milieu apprécié, l'appréhension du retour à une vie « normale » près de trois ans après son arrestation, ou une posture d'originalité ? Cette « aillère » était-elle une simple rime ou traduisait-elle le sentiment qu'il avait alors de retourner vers un monde fermé, « médiocre » et plein d'« ennui » ? Cette apparente et surprenante nostalgie de sa déportation appartient au mystère d'une personnalité complexe qui l'a, en définitive, éloigné de la responsabilité publique à laquelle, sans doute, il aspirait.

---

<sup>32</sup> -Ouvrage déjà cité